

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 15 JANVIER 2019

Travaux d'extension basse tension chemin de la Croix

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Loire peut réaliser des travaux d'extension du réseau basse tension chemin de la Croix, suite à la demande d'autorisation d'urbanisme pour une propriété.

Une participation de 10 € par mètre sera demandée à la commune, conformément aux décisions antérieures, soit 870 €.

Le Conseil Municipal approuve ces travaux d'extension.

Dénomination et numérotation des rues

La dénomination des rues est effective depuis quelque temps déjà, il convient de la compléter. Des numéros pour chaque maison vont être attribués sur les différents lieux-dits (Veneyres, les Cabarets...).

Chasseurs et agriculteurs

Une réunion de concertation à l'initiative de la Préfecture a eu lieu en mairie entre les agriculteurs de la commune et l'association de Chasse. Tous ont souhaité qu'il n'y ait pas de points d'agrainage pour les sangliers.

Décisions du Maire

Un véhicule utilitaire pour la voirie d'un montant de 4 900 € va être acheté.

Le droit de préemption n'a pas été exercé sur les biens suivants : section B 480 7 rue des Deux Moulins.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu en Mairie
à 20h15 le mardi 12 février 2019**